



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS

### TRENTE-CINQUIÈME SESSION

Lisbonne (Portugal), 27-30 avril 2010

## ACTIVITÉS DE LA FAO EN EUROPE, NOTAMMENT LE LANCEMENT DES CONCLUSIONS RÉGIONALES DE L'ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES, FRA 2010

### I. INTRODUCTION

1. Des spécialistes du siège de la FAO et de la Section du bois d'œuvre de la CENUE/FAO ont collaboré étroitement pour mettre en œuvre l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 (FRA 2010). Les principales conclusions de l'évaluation FRA 2010 ont été publiées en mars 2010 et le rapport principal sera présenté à la prochaine réunion du Comité des forêts en octobre 2010. Les résultats de l'enquête mondiale par télédétection devraient être connus à la fin de 2011.

2. La FAO, qui a procédé à l'évaluation des forêts en Europe et de leur gestion dans le cadre de son Programme pour l'évaluation des ressources forestières mondiales, a aussi contribué activement au processus d'établissement des rapports régionaux, notamment à l'élaboration des rapports sur l'état des forêts en Europe. L'effort principal a été porté sur la mise au point définitive du processus d'établissement de rapports pour 2007 (État des forêts de l'Europe 2007) et sur la création et le développement d'un nouveau cycle d'établissement de rapports pour la prochaine Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (État des forêts de l'Europe 2011).

#### *Bureaux régionaux et sous-régionaux*

3. Les activités du Département des forêts se rapportent aux questions de gestion des forêts en vue du développement durable de la région. Les activités de la FAO en la matière sont axées sur les effets de la transition politique et économique du secteur des forêts en Europe et en Asie centrale, en étroite collaboration avec des partenaires pertinents dans la région, principalement la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE), la Conférence ministérielle

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

sur la protection des forêts en Europe (CMPFE), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Confédération européenne des propriétaires forestiers (CEPF), le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC) et l'Union mondiale pour la nature (UICN). L'assistance technique (comme le Programme de coopération technique) ainsi que les activités de renforcement des capacités sont les principaux instruments utilisés pour renforcer les capacités nationales, promouvoir la gestion durable des forêts et offrir des plateformes de débats sur les fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts et des arbres en Europe et en Asie centrale.

## **II. ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES**

4. L'évaluation FRA 2010 a été demandée par le Comité des forêts de la FAO (COFO) en mars 2007. Elle est fondée sur un processus complet d'établissement de rapports nationaux et une enquête par télédétection. Elle comprend des études thématiques pertinentes abordant un certain nombre de questions particulières.

5. L'évaluation FRA 2010 s'est appuyée en grande partie sur le processus d'établissement des rapports nationaux, composés de 17 tableaux complétés par des spécifications et des lignes directrices. Par rapport à celui utilisé pour l'évaluation FRA 2005, le nouveau processus d'établissement des rapports nationaux s'est élargi, comprenant désormais cinq nouveaux tableaux relatifs aux objectifs mondiaux pour les forêts et au septième élément thématique de la gestion durable des forêts: établissement et régénération des forêts, cadre juridique et politique, éducation et recherche, collecte des recettes publiques et dépenses publiques.

6. L'évaluation FRA 2010 englobe deux cent trente-trois pays et territoires et 178 correspondants nationaux officiellement désignés ont, pour la plupart, fourni des informations de portée nationale. Cependant, des études sur dossier ont dû être préparées pour 47 pays ou territoires.

7. L'évaluation FRA pour la région Europe concerne 50 pays. Quarante pays ont communiqué des rapports nationaux et les pays restants ont fait l'objet d'études sur dossier. Il s'agissait essentiellement, mais pas uniquement, de villes-État et de pays d'une dimension plus réduite.

8. Des spécialistes de l'équipe de la FAO chargée de l'évaluation FRA et de la Section du bois d'œuvre de la CENUE/FAO ont collaboré afin d'aider les pays de la région de la CENUE à préparer leurs rapports pour l'évaluation FRA 2010. Un atelier régional a été consacré à l'accroissement des capacités des pays russophones (Budapest, novembre 2008) et à l'octroi d'une aide aux pays de la région pour préparer les rapports nationaux. La participation de l'équipe des spécialistes de la CENUE/FAO chargés du contrôle de la gestion durable des forêts au processus d'évaluation FRA a contribué à mieux orienter les débats régionaux sur l'harmonisation du processus d'établissement de rapports pour l'évaluation FRA 2010.

## **III. ÉTAT DES FORÊTS DE L'EUROPE**

9. Le principal élément pour établir un rapport complet sur les forêts et la gestion durable des forêts en Europe est constitué par les rapports sur l'état des forêts en Europe, qui sont préparés dans le cadre du processus des conférences ministérielles sur la protection des forêts en Europe. Ces rapports, traditionnellement élaborés en s'appuyant sur les rapports de la CENUE/FAO, sont structurés par l'ensemble des critères et indicateurs de la gestion (quantitative et qualitative) durable des forêts adoptés formellement dans le cadre du processus des conférences ministérielles susmentionnées. La préparation des rapports est conduite par les unités de liaison de la CMPFE et par la Section du bois d'œuvre de la CENUE/FAO et appuyée par l'équipe des spécialistes de la FAO chargée de l'évaluation FRA.

10. La publication du précédent rapport intitulé « État des forêts de l'Europe 2007 » ne mettait pas un terme au processus d'établissement de rapports relatif aux critères et aux indicateurs mis en place à l'occasion de la Conférence de Varsovie pour la protection des forêts en Europe. En effet, compte tenu de la quantité d'informations collectées dans les rapports nationaux pour élaborer le rapport 2007 sur l'état des forêts en Europe, une partie seulement des données d'origine a été présentée dans le rapport publié. Grâce aux efforts déployés conjointement par les spécialistes de la Section du bois d'œuvre de la CENUE, de la FAO et de la division de la statistique de la CENUE, la base de données interactive sur le processus paneuropéen relatif aux critères et aux indicateurs de gestion durable des forêts a été complétée. Cette base de données fournit des informations sur 27 indicateurs quantitatifs répartis selon six critères de gestion durable des forêts. Elle est disponible à l'adresse web suivante: <http://w3.unece.org/pxweb/Dialog/>.

11. Les participants à la réunion d'experts de la CMPFE, qui s'est tenue les 7 et 8 mai à Oslo, ont décidé que le rapport devrait être élaboré pour la conférence suivante. La date provisoire de la publication du rapport est fixée à la mi-2011. Le bref délai entre la date de soumission des rapports nationaux pour l'évaluation FRA et la date de communication prévue des données nationales pour élaborer le rapport destiné à la prochaine CMPFE a souligné l'importance de la mise en cohérence de ces deux systèmes. Une analyse détaillée a montré des écarts significatifs à cet égard.

12. Grâce aux efforts intensifs déployés par la Section du bois d'œuvre de la CENUE, l'équipe de la FAO chargée de l'évaluation FRA, la CMPFE et d'autres partenaires, le processus d'établissement de rapport sur les indicateurs quantitatifs pour la conférence de 2011 a été profondément remanié. Le nouvel ensemble de données devrait permettre d'inclure un maximum d'informations collectées pour les besoins de l'évaluation FRA 2010. Par ailleurs, une nouvelle forme d'enquête (analogue à celle utilisée pour l'évaluation FRA) ainsi que des modèles de rapport préremplis comprenant des informations communiquées dans le cadre du processus mondial devrait faciliter l'établissement des rapports nationaux.

13. Le processus d'établissement des rapports régionaux et mondiaux sur la gestion durable des forêts comprenant un module permettant de faire rapport sur les politiques et les institutions, la FAO, la CENUE et la CMPFE ont collaboré afin d'obtenir des processus mieux harmonisés et coordonnés. Le nouveau modèle de rapport sur les indicateurs qualitatifs paneuropéens a été le premier résultat de cette coopération. L'amélioration de la qualité des rapports provenant de la région Europe devrait également contribuer au développement, sous l'impulsion de la FAO, d'une base de données mondiale en ligne contenant des informations sur les politiques et les institutions.

14. Des progrès visibles ont été notés en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience du nouveau processus d'établissement de rapports, et l'équipe CENUE/FAO de spécialistes chargés du contrôle de la gestion durable des forêts a joué un rôle important en la matière. Elle a en effet prouvé son efficacité, non seulement en simplifiant le processus d'établissement de rapports régionaux mais aussi en apportant une contribution significative au processus d'évaluation FRA. Ce groupe a aussi servi de centre d'échange d'informations et de débats sur les processus d'établissement de rapports, d'analyse de l'état des forêts et de promotion de la gestion durable des forêts dans la région.

#### **IV. ACTIVITÉS CONDUITES PAR LES BUREAUX SOUS-RÉGIONAUX ET RÉGIONAUX**

15. Les bureaux sous-régionaux de la FAO pour l'Europe centrale et orientale et le bureau sous-régional pour l'Asie centrale contribuent à la mise en œuvre du programme de travail intégré. Les bureaux susmentionnés, en coopération avec la Section du bois d'œuvre de la CENUE/FAO, assurent le secrétariat de l'équipe CENUE/FAO de spécialistes des politiques forestières en Europe orientale et en Asie centrale. Cette équipe, qui constitue un réseau potentiellement important de spécialistes des politiques forestières dans l'ensemble de la région,

pourrait servir de plateforme d'échange d'informations entre les organisations actives dans la région et les pays.

16. Les bureaux sous-régionaux de la FAO pour l'Europe centrale et orientale et le bureau sous-régional pour l'Asie centrale ont coopéré avec la Section du bois d'œuvre de la CENUE/FAO aux fins d'organiser plusieurs ateliers et séminaires régionaux conjoints axés notamment sur le renforcement des capacités d'analyse statistique des produits forestiers, la dendroénergie dans les pays baltes ainsi que le développement et la réforme des politiques forestières. Des activités de renforcement des capacités concernant la commercialisation et les marchés des produits forestiers et la gestion durable des forêts ont aussi été conduites. Le premier atelier de l'initiative conjointe « *Options de politique CENUE/FAO en matière de dendroénergie* » a été mis en œuvre avec succès en Europe du Sud-Est. Il a notamment contribué à promouvoir la coopération entre le secteur de l'énergie et les communautés forestières et à faire prendre conscience qu'il était vital d'améliorer les statistiques relatives à la dendroénergie et d'encourager l'utilisation de systèmes modernes de production d'énergie à partir du bois. Le prochain événement s'inscrivant dans le cadre de cette initiative rassemblera des représentants d'Europe orientale et d'Asie centrale en juin 2010. L'initiative conjointe des bureaux sous-régionaux de la FAO pour l'Europe centrale et orientale et du bureau sous-régional pour l'Asie centrale relative à l'impact du changement climatique sur la gestion des forêts en Europe et en Asie centrale vise à fournir aux pays une plateforme pour échanger des informations sur l'incidence du changement climatique sur la gestion des forêts, analyser la situation actuelle de la recherche et des politiques concernant les questions liées à l'utilisation des terres boisées et au changement climatique dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale, l'identification de l'assistance technique potentielle de la FAO étant par ailleurs soulignée. Des ateliers et des séminaires sur les politiques et les institutions ont permis de renforcer la coopération entre la FAO et les États membres de la CENUE, de mieux comprendre leurs différentes expériences et les possibilités d'application et de faciliter l'accès aux informations dans l'ensemble de la région. L'assistance technique joue également un rôle important dans la région. Les activités entreprises englobent les capacités d'intervention en cas d'incendies de forêts, le développement de la dendroénergie, l'élaboration d'un cadre pour les politiques forestières dans l'Europe du Sud-Est et les efforts de reboisement dans le Caucase [les projets pour l'Asie centrale sont pris en compte par les collègues du bureau régional pour l'Asie centrale]. La collaboration avec la Fédération de Russie se renforce constamment et une coopération technique a été lancée suite à des propositions de projets PCT. Un PCT contribuant à part entière au renforcement des capacités pour les réformes des politiques est en cours d'exécution.

17. Les activités menées jusqu'ici avaient tendance à dépendre de donations bilatérales ponctuelles et de contributions irrégulières des pays. La nécessité de s'appuyer sur des pôles d'expertise dans les domaines de la gestion durable des forêts, des marchés des produits forestiers, des politiques et des institutions, est établie. Le potentiel pour renforcer efficacement les capacités des pays d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale afin qu'ils puissent mettre en œuvre une gestion durable des forêts et améliorer le secteur forestier et sa contribution est important. Cependant, sans un engagement de ressources pour appuyer et étendre le renforcement de capacités par le biais de réseaux établis, l'exploitation de ce potentiel ne pourra guère aller au-delà de l'organisation d'ateliers et de séminaires thématiques occasionnels. L'allocation de ressources supplémentaires renforcerait les efforts déployés actuellement dans les différents domaines thématiques et permettrait d'adopter une approche plus intégrée de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts, y compris un renforcement de son réseau local et une meilleure coordination avec d'autres activités menées par des institutions dans la région. Les participants à la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, qui se tiendra les 13 et 14 mai à Erevan (Arménie), seront informés de la coopération en cours et de cette situation.

18. La Commission européenne des forêts est invitée à prendre note des activités conjointes conduites dans la région et à fournir un avis sur les possibilités de financement qui permettraient d'adopter résolument une approche stratégique et cohérente.

## V. CONCLUSIONS

19. L'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 fournit des informations nouvelles et actualisées sur la situation actuelle et les tendances récentes concernant plus de quatre-vingt-dix variables englobant des indicateurs utilisés pour contrôler les progrès accomplis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, l'Objectif biodiversité 2010 de la Convention sur la biodiversité biologique et les quatre objectifs forestiers mondiaux adoptés par le Forum des Nations Unies sur les forêts. En outre, les statistiques de l'évaluation FRA 2010 sur les tendances des stocks de carbone forestier appuieront les prévisions concernant le changement climatique et l'élaboration de mesures d'adaptation et d'atténuation appropriées. Toutes ces informations, combinées aux données relatives à la situation sanitaire des forêts, à leur contribution aux économies nationales, et au cadre juridique et institutionnel régissant la gestion et l'utilisation des forêts mondiales faciliteront l'évaluation des progrès accomplis en matière de gestion durable des forêts et appuieront les politiques, les décisions et les négociations concernant tous les domaines dans lesquels les forêts et la foresterie jouent un rôle.

20. Les rapports sur l'État des forêts de l'Europe préparés pour les conférences ministérielles sur la protection des forêts en Europe constituent la source d'informations la plus complète sur les forêts européennes. Ils complètent et prolongent également l'évaluation de la gestion durable des forêts au niveau mondial. Pour cette raison, la préservation du caractère mutuellement complémentaire de ces rapports est d'une grande importance. La coopération étroite entre l'équipe de la FAO chargée de l'évaluation FRA, la Section du bois d'œuvre de la CENUE/FAO et d'autres partenaires a permis d'accroître de manière significative la cohérence entre les processus d'établissement des rapports régionaux et mondiaux. Il en résultera une diminution de la charge de travail que représente l'établissement des rapports, une amélioration de la qualité des rapports et une exploitation optimale des ressources des secrétariats.

### *Bureaux régionaux et sous-régionaux*

21. La région possède de vastes ressources en matière de forêts et de terres boisées qui jouent des rôles importants dans le développement durable des pays par le biais de la production de divers produits et services forestiers, de la fourniture de fonctions écologiques vitales, de l'octroi d'avantages socio-économiques et de leur contribution à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et de moyens d'existence pour les communautés locales et aux activités créatives pour les citoyens. Renforcer la gestion durable des forêts est une nécessité commune à tous les pays de notre région. Les participants aux programmes d'appui de la FAO au développement forestier apprécient le soutien technique et professionnel de la Section du bois d'œuvre de la CENUE/FAO ainsi que son aide précieuse pendant la mise en œuvre du programme de travail intégré dans la région.

## VI. POINTS DE DISCUSSION

- Malgré de nombreuses analogies, il existe des différences importantes entre les processus d'établissement de rapports régionaux sur les forêts et sur la gestion durable des forêts. Les mesures appliquées dans les processus récents visaient à établir un juste équilibre entre les particularités de chaque processus et la nécessité de disposer d'un processus d'établissement de rapports cohérent. Que faire d'autre pour renforcer le lien entre ces deux processus ? Dans quels domaines améliorer la coopération entre les processus d'établissement de rapports régionaux et mondiaux ?
- L'écart entre les périodes de publication de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (qui est actuellement de cinq ans: FRA 2005, FRA 2010, etc.) et des rapports régionaux (liés aux réunions de la CMPFE: État des forêts de l'Europe 2007, État des forêts de l'Europe 2011) est à l'origine d'une lourde charge de travail pour les pays en matière d'établissement de rapports, malgré les progrès importants accomplis

dans l'harmonisation des définitions, des classifications et des années de publication des rapports. Comment harmoniser davantage, dans la mesure du possible, les périodes de publication de ces rapports?

*Questions émanant des bureaux régionaux et sous-régionaux*

- Comment la coopération régionale pourrait favoriser la collecte et le partage des informations, des connaissances et des expériences concernant les réformes des politiques forestières et les développements institutionnels?
- Comment assurer la gestion durable des diverses activités liées à l'établissement de réseaux techniques aux niveaux régional et sous-régional?

**Annexe 1. Références**

|   |  |
|---|--|
| 1 | FAO, 2006: <b>Évaluation des ressources forestières mondiales 2005. Progrès vers la gestion durable des forêts.</b> Étude FAO Forêts n° 142, FAO, Rome, 320 p.   |
| 2 | CMPFE, CENUE, FAO, 2007: <b>État des forêts de l'Europe 2007 – rapport de la CMPFE sur la gestion durable des forêts en Europe</b> , MM. Köhl et Rametsteiner, Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, Unité de liaison de Varsovie, 247 p. |
| 3 | FAO, 2010: <b>Évaluation des ressources forestières mondiales 2010. Conclusions principales.</b> FAO, Rome, 12 p.  |
| 4 |  |